Image not found or type unknown

Droit de garde et autorité parentale

Par **syssyclaude**, le **11/07/2011** à **17:16**

Bonjour,
Mais étant donné qu'elle ne le conait même pas, on ne peut pas demandé à un enfant d'aller une personne qu'elle n'a jamais vu et qu'elle ne connait pas ? De plus elle peut dire si oui ou non elle veut y aller

Qu'aurais-je du faire comme démarches ?

Puis-je les faire maintantant ?

Merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **17:42**

Restez dans votre fil

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés